



AUBRAC
PIERREFORTAIS
PLANÈZE TRUYÈRE
CALDAGUÈS MARGERIDE

Saint-flour
COMMUNAUTÉ



Commission **« Mobilité et transport scolaire »**

Réunion n°6 – Lundi 20 février 2023



Commission du 20 février 2023 - Ordre du jour

- ⇒ **Aide à l'acquisition des VAE** : les modalités de l'aide 2023
- ⇒ Mise en place de **bornes de recharge de VAE** sur le territoire : emplacements sur le territoire
- ⇒ Expérimentation de **dessertes locales saisonnières** : bilan 2022 et modalités de suite pour les vacances 2023
- ⇒ Appel à Projet AVELO2 : actualisation du **Schéma Directeur Cyclable**
- ⇒ Questions diverses



Aide à l'acquisition des Vélos à Assistance Electrique (VAE)



Rappel du dispositif

Cette aide dite « **bonus vélo à assistance électrique** » s'insère dans une politique nationale favorisant les modes de déplacement alternatif permettant une diminution des gaz à effet de serre.

- Il s'agit d'un **soutien financier complémentaire à celui attribué par l'État* pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique** en vertu des articles D251-1 à D251-8 du code de l'énergie.
- Ce dispositif a été mis en place sur Saint-Flour Communauté par délibération du conseil communautaire en date du 14 décembre 2020

(*Décret n° 2017-1851 du 29 décembre 2017 relatif aux aides à l'acquisition ou à la location des véhicules peu polluants modifié par décret n°2020-656 du 30 mai 2020).



Rappel du dispositif

2021

2022

2023

15 Août

ETAT

- Aide de **100€ / bénéficiaire**, **conditionnée** par la mise en place d'une aide locale
- Aide de **300€/bénéficiaire** (**non conditionnée** à une aide locale)
- **Renforcement de l'aide :**
 - *Seuil d'éligibilité (revenu fiscal de référence) réhaussé, majoration pour les ménages précaires et les personnes en situation de handicap, ouverture du bonus aux vélos pliants, élargissement de la prime à la conversion.*

SAINT-FOUR CO

- Aide de **100€ / bénéficiaire** (complémentaire à l'aide de l'Etat)
- Seuil d'éligibilité choisi (revenu fiscal de référence) au-dessus de celui de l'Etat.

Prolongement de l'aide à l'achat de Saint-Flour Communauté

Quelles modalités ?



Bilan 2021-2022

136

Dossiers instruits

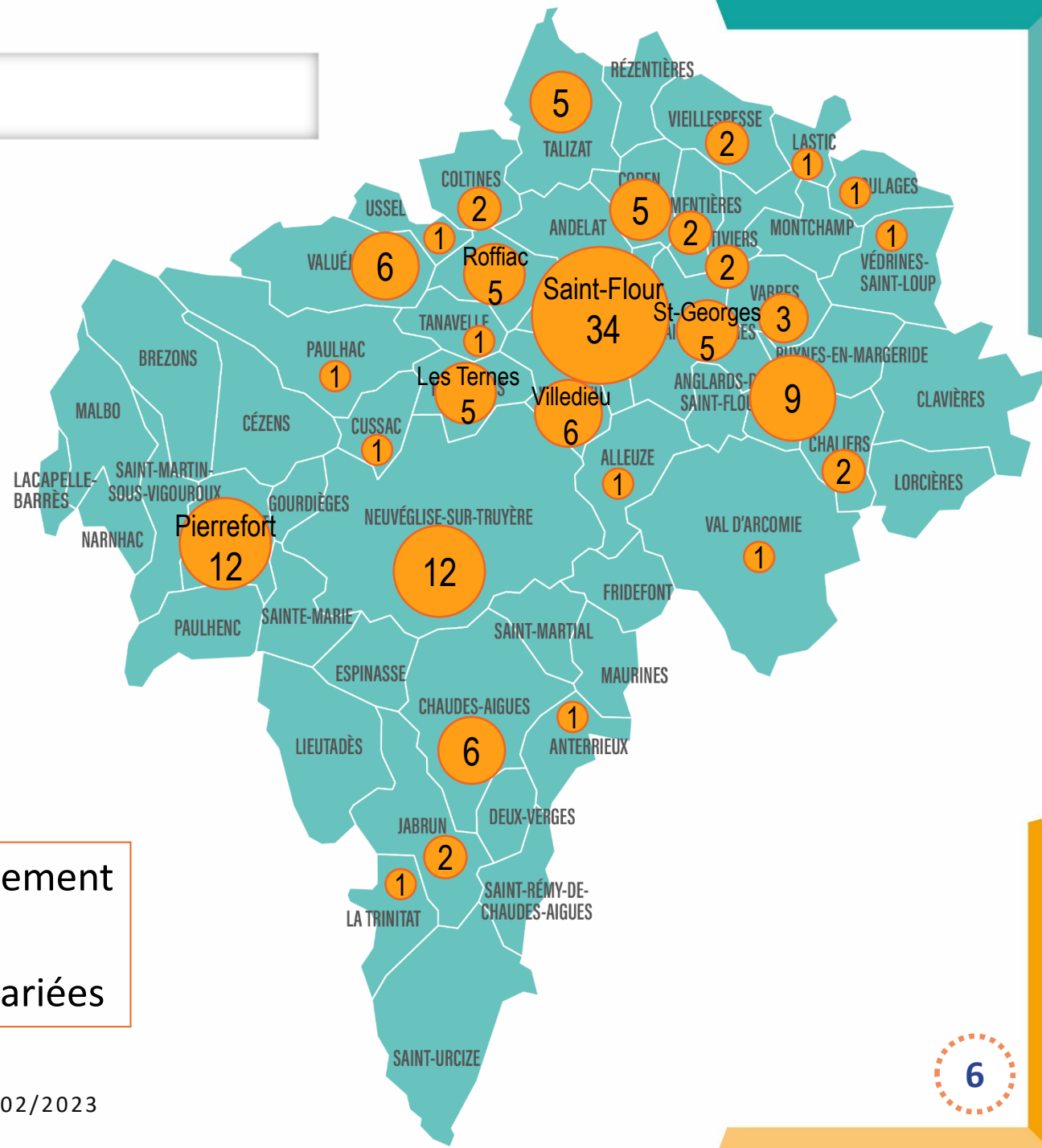
129

Réponses favorables

13 492,94 €

Revenu fiscal de référence par part des
demandeurs (moyenne)

- Des demandes sur tout le territoire, et principalement dans les bourgs-centres
- Des bénéficiaires aux situations économiques variées





Modalités

Bénéficiaires / Critères d'éligibilité

- Particuliers justifiant d'un **domicile sur le territoire de Saint-Flour Communauté** à titre de résidence principale.
- Aide allouée **une seule fois** par bénéficiaire
- Revenu fiscal de référence par part fiscale **inférieur à 20 233,50 €** (*critère Etat : RFR < 14 089 €*)

Dépenses éligibles

- Vélo à assistance électrique **neuf ou d'occasion** de puissance inférieure à 2 kilowatts
- Cycles achetés chez un professionnel du secteur cycle dont l'entreprise est **située sur le territoire de Saint-Flour Communauté**



Modalités

Enveloppe 2023

6 500 €

(soit 65 dossiers)

3

demandes

depuis 1^{er} Février 2023

16

dossiers refusés en fin 2022
« enveloppe épuisée »

- Dossiers à reprendre ?
- Limite de dépôt de dossier :
6 mois après l'achat du VAE ?



Bornes de recharge VAE



Rappel du dispositif

2020

Convention de groupement de commande auprès du CD15



Subvention à hauteur de 50%
Acquisition et travaux de pose des bornes

2021

Bon de commande auprès de Altinnova, d'un montant de 17 010 €

2023

Reprise du bon de commande, achat de **20 bornes**
(1 borne = rechargement d'1 VAE et stationnement)



Positionnement des bornes sur le territoire de Saint-Flour Communauté

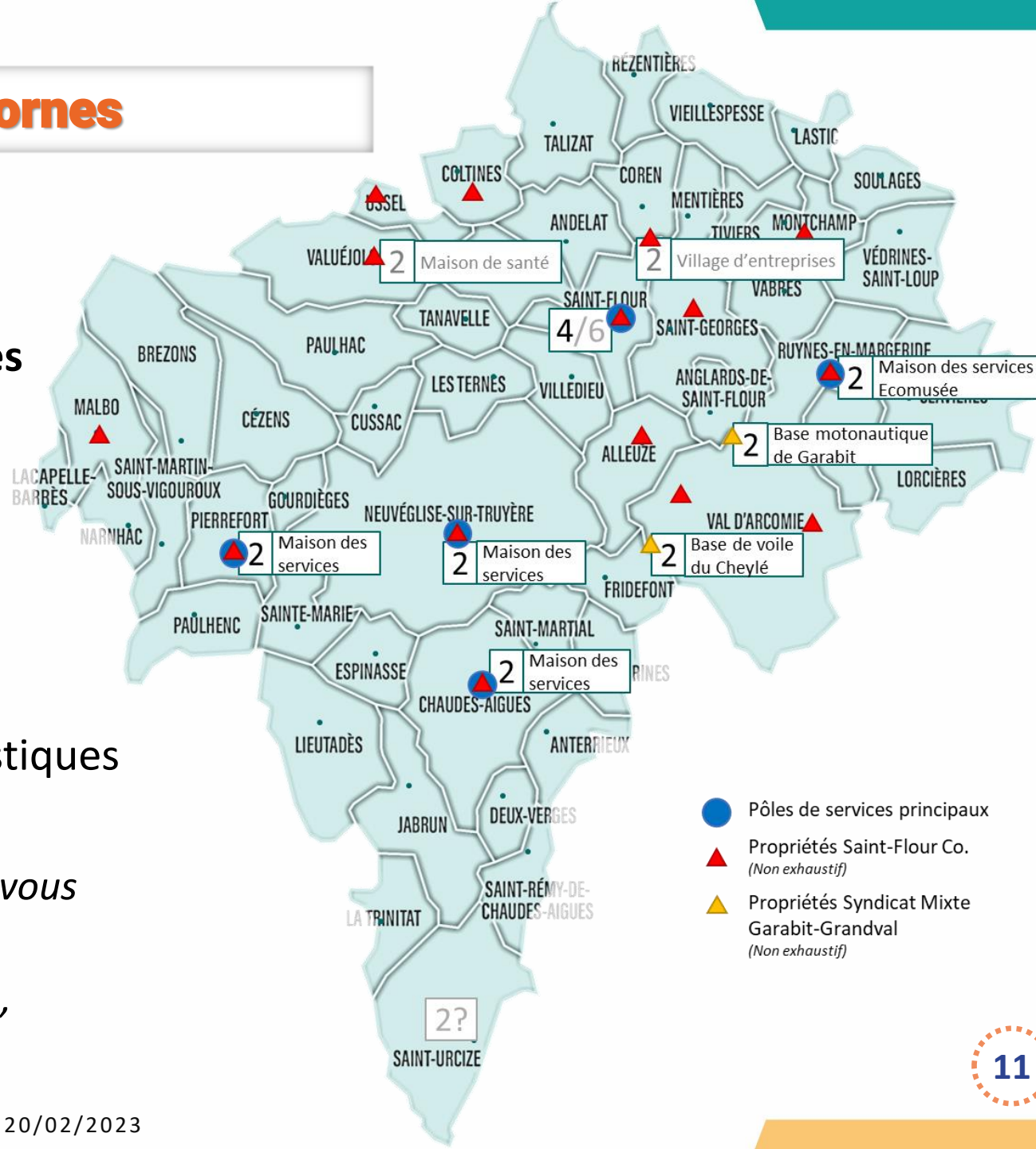


Positionnement des bornes

- 20 bornes
- Préférer des regroupements **par 2 bornes**
- Privilégier les sites à **propriété intercommunautaire**

Usages ciblés

- Mobilités du quotidien et mobilités touristiques
- Stationnement **rapide** à **moyen**
 - Déplacements ponctuels (courses, rendez-vous administratifs ou médicaux, ...)
 - Déplacements touristiques (visite d'un lieu, recherche d'informations, ...)

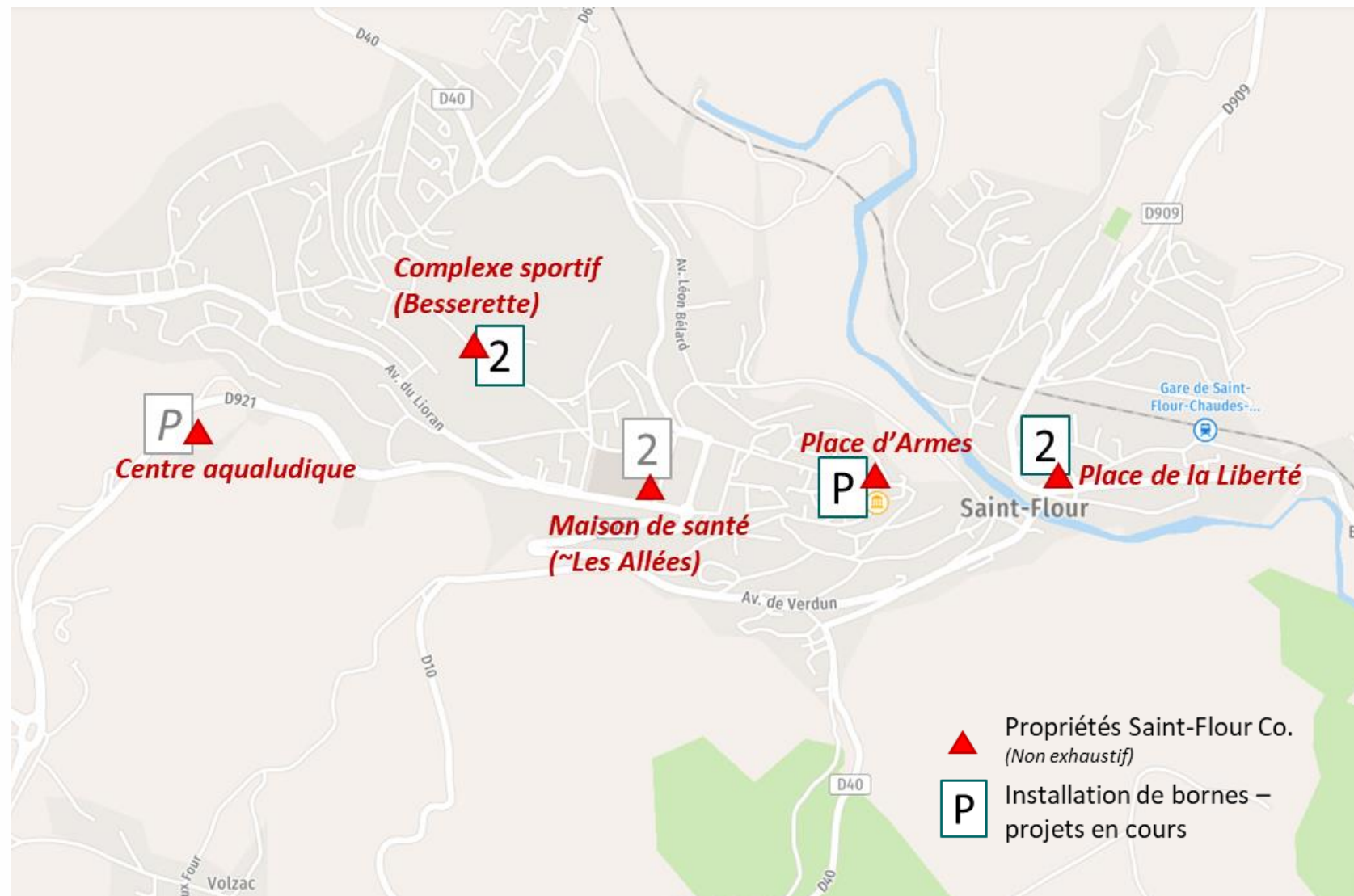




Positionnement des bornes

ZOOM sur Saint-Flour

- 4 à 6 bornes à positionner
- Plusieurs projets de mise en place de bornes VAE en cours





Expérimentation de dessertes locales saisonnnières



Dispositif

- Navettes de transport public de personnes ouvert à tous les publics
- Les horaires doivent correspondre aux ouvertures des ALSH locaux

Vacances d'automne 2022

- 1 semaine
- Chaudes-Aigues et Ussel
- Bilan : peu de fréquentation

Vacances scolaires 2023

Expérimentation à plus grande échelle?

- Printemps et automne (1 semaine) : Chaudes-Aigues et Ussel
- Été (6 semaines) : Chaudes-Aigues, Ussel et sous réserve de validation étudier Pierrefort et Ruynes-en-Margeride



Choix des itinéraires



Pour les enfants de moins de 6 ans, il est nécessaire d'avoir un accompagnateur dans le bus (transport supérieur à 8 places)



Itinéraires : Navette Ussel - 2022

6 communes desservies

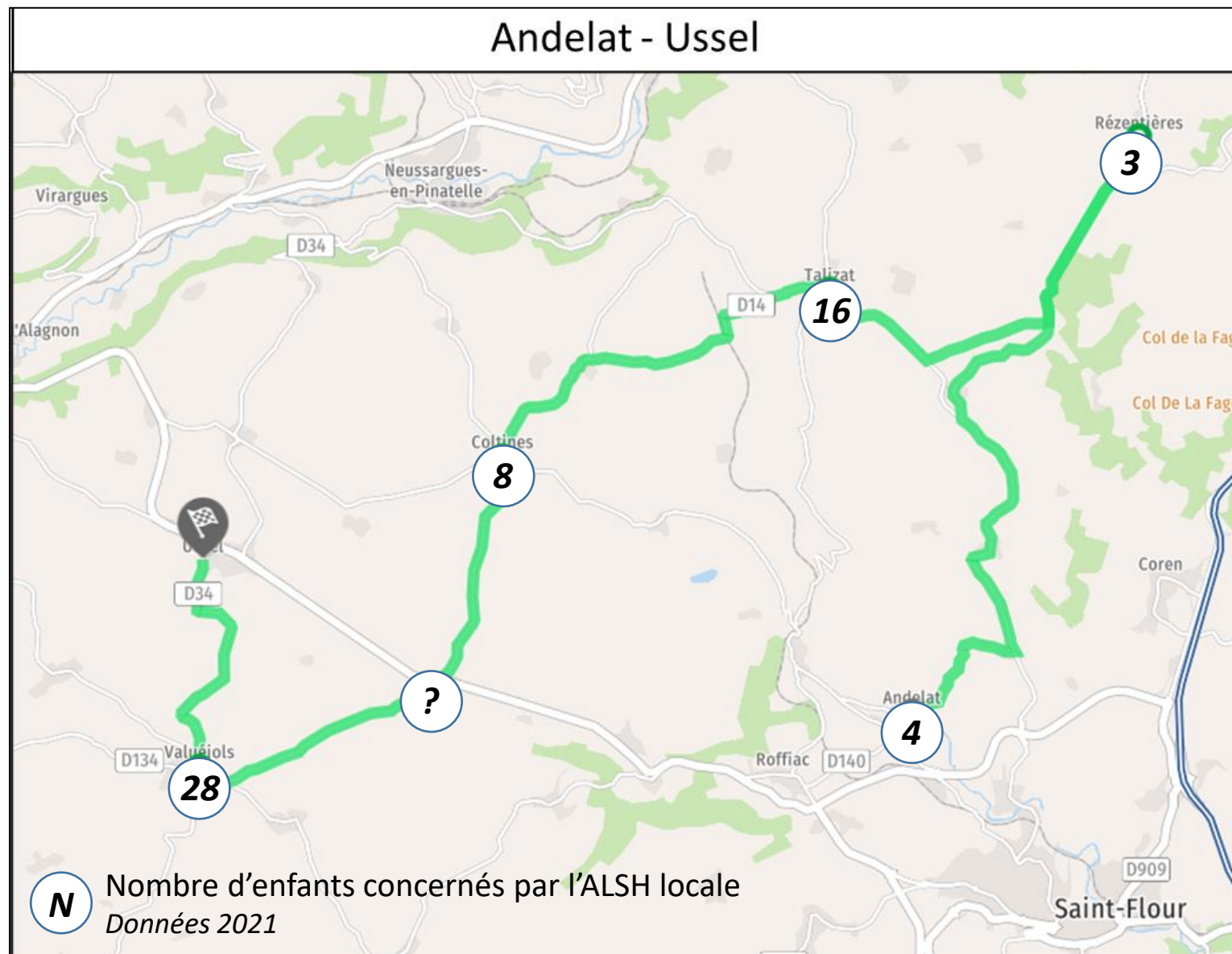
59 enfants concernés
(maximum)

1 trajet

~ 55 min

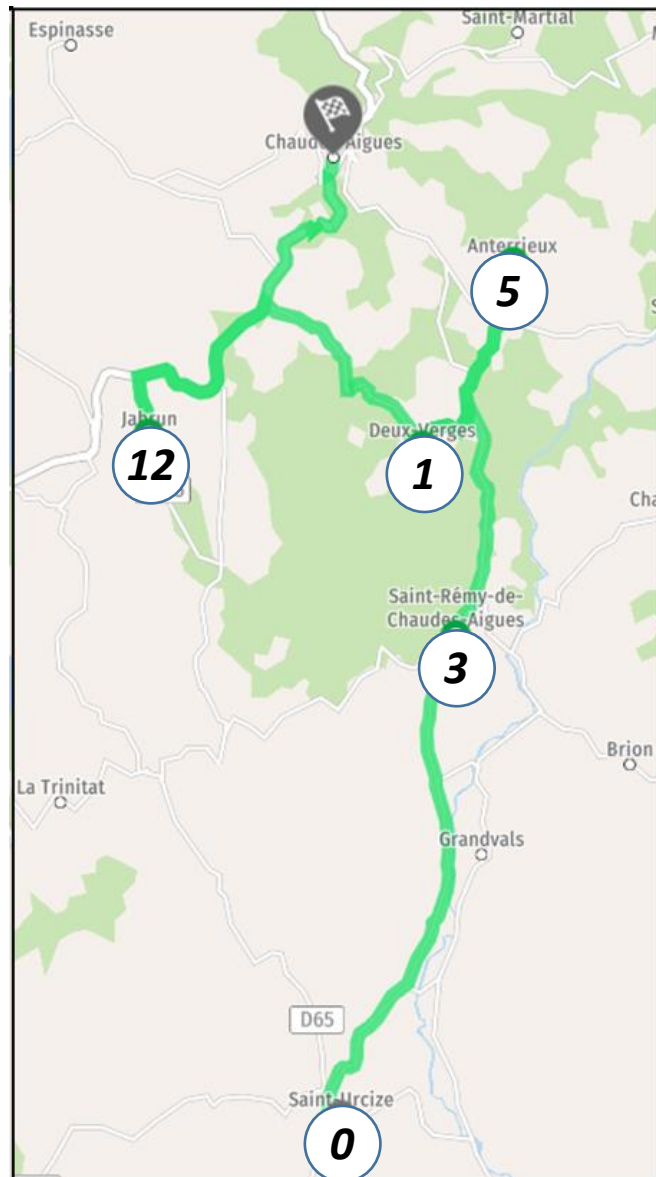
Nécessite

- 1 trafic 9 places (petites vacances) et 1 bus 22-30 places grandes vacances
- 1 animateur





Itinéraires : Navette Chaudes-Aigues - 2022



5 communes desservies

21 enfants concernés
(maximum)

1 trajet

1h

N Nombre d'enfants concernés
par l'ALSH locale
Données 2021



Appel à Projet AVELO2

Actualisation du Schéma Directeur Cyclable



Rappel : l'Appel à projets AVELO 2

De début 2023 jusqu'à Juin 2024

Objectif : Réalisation d'un Schéma Directeur des modes actifs et cyclables

*Définir les orientations stratégiques et déployer un plan d'actions
en faveur de la pratique cyclable au quotidien*

- Augmenter la part modale de la pratique cyclable et de la marche et donc de **réduire la part modale de l'autosolisme**
- **Intégrer le vélo dans les parcours de mobilité** et améliorer la **gestion des derniers kilomètres**
- **Réduire les consommations énergétiques** pour les transports de personnes
- Créer une **culture vélo au quotidien**
- Définir une **stratégie de déploiement d'un réseau communautaire** en lien et en cohérence avec les schémas des communes, les projets départementaux et les aménagements existants

Pour rappel : un Schéma Directeur Cyclable a été élaboré en 2018-2019



Contenu de l'étude

Phase 1 : Diagnostic, analyse de l'existant

Etat des lieux de l'offre de transports et des services associés

Structures et réseaux cyclables

*Cyclabilité de la voirie,
accessibilité en vélo des
principaux sites générateurs
de déplacement,
stationnement et services...*

Etude des possibilités d'intermodalité

*Combiner plusieurs
modes de déplacement
tels que le bus, le train, le
covoiturage, le TAD, la
voiture...*

Identification auprès des usagers

Besoins

Attentes

Freins

...des déplacements...

Utilitaires

*Domicile-
Travail,
courses,
médical...*

Loisirs

*Centres
sportifs,
culturels
(cinéma...)*

Touristiques

*Sites et pôles
culturels,
historiques,
de pleine
nature*

Zoom sur les bourgs principaux de Saint-Flour Communauté



Contenu de l'étude

Phase 2 : Recherche de solutions techniques et élaboration de scénarios

Proposition de scénarios répondant aux besoins identifiés, intégrant :

La mise en place d'un maillage hiérarchisé du réseau cyclable

*Itinéraires de liaisons reliant les espaces urbanisés entre eux, et avec
des points d'intérêt locaux ;*

*Itinéraires continus destinés à offrir aux cyclistes des conditions de
déplacement sécurisées répondant à leurs besoins ;*

*En lien et en cohérence avec les schémas des communes, les projets
départementaux et les aménagements existants*

Le déploiement d'équipements favorisant l'usage du vélo

*Stationnements,
consignes, balisages,
services, infrastructures
et sécurisation, ...*

Zoom sur les bourgs principaux de Saint-Flour Communauté



Contenu de l'étude

Phase 3 : Elaboration du Schéma Directeur des modes actifs à partir du scénario retenu

Elaboration d'un plan d'action

**Hiérarchisation
et planification**
*(calendrier
prévisionnel)*

Identification de
la **maitrise
d'ouvrage** et de
la **gouvernance**,
des **partenariats**
possibles

**Préconisations
techniques** et
modalités
juridiques

**Modalités
financières** et
financements
potentiels

Définition des
indicateurs de
**suivi et
d'évaluation**



Questions diverses



**Merci de
votre attention**

